

## Demande de remboursement participation à un jury de Capacité Équestre Professionnelle

Renonce expressément au remboursement des frais (réf. Bulletin  
des impôts 5B-3-06)  OUI  NON

### Identification du juge

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse complète : .....  
Code postal : ..... Ville : ..... Téléphone : .....  
Organisation représentée : *salarié employeur* .....

### Désignation de la CEP

Région : ..... Date : .....  
Centre de certification : .....

### Frais de déplacement, de repas...

**JOINDRE OBLIGATOIREMENT TOUS LES JUSTIFICATIFS ORIGINAUX**

Distance A/R domicile-centre de certification (*sur la base du calcul effectué par le site Via Michelin – itinéraire  
conseillé*) ..... Km X 0.38 € = ..... €  
Frais de péage et de stationnement : ..... €  
Repas (dans la limite de 20 € avec justificatif) : ..... €

### Indemnités d'absence de l'entreprise

Forfait demi-journée d'absence de l'entreprise 50 € : ..... €  
**OU** Forfait journée d'absence de l'entreprise 80 € : ..... €  
Versement de l'indemnité d'absence :  à l'entreprise  au représentant

### Coordonnées de l'employeur - en cas de versement de l'indemnité à l'entreprise

Raison sociale : .....  
Adresse complète : .....  
Code postal : ..... Ville : .....

J'atteste de l'exactitude des informations mentionnées ci-dessus et  
j'atteste ne pas bénéficier d'un remboursement d'un autre organisme.

Date et signature

Merci de joindre, à cette demande de remboursement, une enveloppe  
sur laquelle vous aurez écrit votre nom et adresse

Les demandes de remboursement des frais pourront être envoyées  
à la CPNE-EE dans un **déla** de **2 mois maximum** après la réalisation de  
l'action, sans quoi les remboursements ne pourront être honorés.

Les remboursements de frais 2017 ne seront plus effectués, pour  
toute demande reçue **après le 28 février 2018**.